

Différent & Compétent



Info

Les présidents de jury, aussi appelés les valideurs, sont des acteurs clés du dispositif Différent et Compétent. Pour les reconnaissances des acquis de l'expérience en modalité externe, il s'agit de l'étape d'aboutissement de la démarche où les candidats vont pouvoir devant des représentants du ministère et des directeurs d'établissements médico-sociaux (vice-président pour l'occasion) expliquer «ce qu'ils savent faire», leurs compétences acquises dans le cadre de leur activité à caractère professionnel au sein de l'ESAT ou

de l'IME.

Actuellement, 22 référentiels sont d'ores et déjà accessibles aux jeunes d'IME ou aux travailleurs d'ESAT. Le déroulement du jury prend donc appui sur les compétences repérées à partir de ce référentiel et la description d'une séquence de travail détaillée dans un dossier de preuves.

A la fin du jury, les lauréats s'expriment sur leurs mises en perspective avec les membres du jury. Il s'agit des objectifs et/ou actions que la personne souhaiterait continuer et/ou développer dans le cadre de sa vie socio-professionnelle. Les valideurs nous rappellent toute l'importance d'une préparation en amont de ces mises en perspective, qui doivent mettre en relief le parcours de la personne.

Édito

En 2016, au niveau du réseau Terraptitude des CFPPA de Champagne Ardenne ce sont 30 attestations qui ont été remises sur 4 métiers différents (ouvrier en travaux paysagers, ouvrier en production horticole, ouvrier qualifié en vigne et vin, et enfin soigneur équin), 133 attestations au total depuis la mise en place du dispositif en 2012.

Ces attestations sont souvent l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois pour réaliser le positionnement sur le référentiel avec son moniteur référent, préparer le dossier de preuve, s'entraîner à présenter son dossier à l'oral, passer devant un jury externe de valideurs et enfin obtenir l'attestation officielle qui valide les compétences repérées, un moment privilégié pour les travailleurs qui ont également pu associer à cette cérémonie un membre de leur famille ou un ami.

C'est aussi l'occasion de mesurer tout le travail d'accompagnement réalisé au sein des structures (ESAT ou IME) par les moniteurs afin de mettre en avant et faire reconnaître les compétences des travailleurs ou jeunes qu'ils côtoient au quotidien.

Ce parcours permet également au travers des mises en perspective de déceler des compétences naissantes à développer ou à renforcer par le biais de soutien au sein de la structure, de formations courtes externes ou de périodes en entreprise.

Ces nouvelles compétences acquises ont par exemple incité des candidats à présenter un second dossier pour les faire valider.

Philippe FLINOIS
Coordonnateur du dispositif D et C
Pour le réseau Terraptitude

Agenda

Campagne de printemps :

- Début des inscriptions : A partir du 15 septembre
- Fin des inscriptions : Le 14 mars inclus
- Dates de jury : Entre les semaines 21 et 26

Campagne d'automne :

- Début des inscriptions : à partir du 15 mars
- Fin des inscriptions : Le 14 septembre inclus
- Dates de jury : Entre les semaines 44 et 48

Formation des membres de direction :

- 5 et 6 juillet 2017 (inscription ouverte sur le site internet)

Formations pour les accompagnateurs RAE :

- Du 7 septembre 2017 à mars 2018 (Ardennes + Nord-Marne)
- Du 17 octobre 2017 à mars 2018 (Sud-Marne + Aube + Haute-Marne) (inscriptions ouvertes sur le site internet)



Dynamique régionale

TÉMOIGNAGE...

Rencontre avec

- **Sonia Boudjema**, Ingénieure de formation pour le GIP formation continue et présidente de jury
- **Anita Weber**, Responsable du département « certification et validation » et présidente de jury D&C
- **Cathy Hauprich-pira**, Coordonnatrice pédagogique du département « certification et validation », récemment arrivée en attente de formation pour devenir jury D&C

Comment avez-vous connu le dispositif Différent et Compétent ?

AW : En 2008, au ministère, tous les DAVA (dispositif académique de validation des acquis) étaient invités à un séminaire où intervenait Pierrot Amoureux, principal acteur ayant contribué à l'essaimage du dispositif au niveau national. En effet, ce moment précédait la signature d'une convention entre le ministère et le dispositif Différent et Compétent réseau. Cette convention engageait tous les DAVA pour devenir jury dans le cadre du dispositif.

SB : De plus, un colloque, organisé par le CAFOC (centre académique de formation continue) en partenariat avec l'IUFM à l'époque, donnait la parole à Pierrot Amoureux dans le cadre d'un atelier pour présenter le dispositif aux acteurs de la Champagne-Ardenne. Puis, en novembre 2011, une session de formations, à destination des chargés de mission, s'est mis en place. Anita et moi-même, nous y avons participé et nous sommes depuis présidentes de jurys pour le dispositif Différent et Compétent.

CHP : Pour ma part, j'ai pris récemment mes fonctions de coordonnatrice pédagogique. J'ai pris connaissance du dispositif par le biais de mes collègues. Je suis partie prenante pour devenir présidente de jury dans les mois à venir. Je suis en attente d'une session de formations pour les valideurs.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous investir dans le Dispositif Différent et Compétent ?

AW : C'est notre expérience professionnelle qui nous a donné envie de participer. Ce dispositif permet de reconnaître la compétence tout en mettant une œuvre de pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap.

SB : De mon côté, je travaillais en parallèle sur les compétences clés et la démarche Différent et Compétent avait une approche par les compétences qui nous semblaient intéressantes dans ce sens.

En quoi les outils élaborés dans le cadre du dispositif Différent et Compétent sont cohérents avec les attendus d'une reconnaissance de compétences ?

SB : Il est nécessaire d'avoir une déclinaison du

métier pour comprendre ce que la personne fait. Le livret va contextualiser l'expérience. Cela nous permet également d'aborder le candidat pour parler de son expérience mais il n'est pas suffisant pour comprendre l'ensemble des compétences acquises par la personne. C'est plutôt le référentiel métier qui nous permet de brosser la globalité des compétences de la personne. L'entretien de valorisation est le cœur de la RAE.

Qu'est-ce qui vous a surpris lors des jurys ?

AW : Je me suis sentie déstabilisée au moment de l'entrée des IME. Ils étaient très jeunes et présentaient une RAE qui ne correspondait pas forcément à leur projet professionnel. Les travailleurs d'ESAT parlent souvent de leur activité professionnelle avec passion. Par contre, j'ai été présidente de jury pour deux jeunes qui avaient fait des stages en ESAT et qui avaient un réel projet allant dans ce sens.

SB : Pour moi, je n'ai pas vu de différence entre les candidats des deux types d'établissements. Il y avait une continuité dans le projet. Par contre, j'ai été présidente pour une personne qui était très à l'aise sur le montage de meubles et qui avait beaucoup de compétences et qui, malgré ses troubles du comportement, a eu un jury qui s'est bien passé. Pour certains candidats, nous avons dû reporter le jury car les candidats étaient trop stressés. Nous percevons bien que ce moment est important pour eux.

Il semble que les lauréats se souviennent essentiellement du jury, cela vous étonne ?

AW : Se retrouver dans un environnement inconnu, parler de ce qu'on sait faire, d'être mis en lumière sont autant de nouvelles expériences auxquelles les candidats sont confrontés. Nous avons le même phénomène pour les candidats en VAE (validation des acquis de l'expérience)

SB : On essaie vraiment d'être vigilant pour garantir une qualité d'accueil lors des jurys.

Quel est votre regard sur l'élaboration des mises en perspective dans le cadre du jury ?

SB : nous avons l'expérience de candidats qui ont validé un jury externe avec des mises en perspective de jury externe avec stage et nous l'avons eu effectivement en jury dans ce cadre-là. Pour certains, nous élaborons des mises en perspective relatives à d'autres référentiels métier. La reconnaissance des compétences peut venir faire émerger une envie de reconnaissance sur le versant social.

AW : Nous essayons de faire des mises en perspective réalistes et réalisables à court terme dans le cadre d'un échange avec le professionnel également. On aimerait bien avoir un retour sur la mise en œuvre. Nous n'avons aucune visibilité sur ce point. Le principal point étant que les mises en perspectives soient travaillées en amont du jury.



COORDINATION RÉGIONALE

En novembre dernier, nous avons rencontré les valideurs en vue du bilan annuel. Ce temps fut riche en échange et en perspective. On peut sentir les présidents de jury investis et soucieux de garantir un accueil et une posture de qualité pour mettre en confiance les candidats au moment du jury. C'est effectivement de cela dont il est essentiellement question lors des échanges. L'expérience professionnelle de ces valideurs vient donner une note toute particulière dans cette démarche de reconnaissances des acquis de l'expérience. En effet, leur posture de valorisation des compétences, et uniquement sur les compétences, apporte une satisfaction forte aux travailleurs d'ESAT et aux jeunes d'IME s'inscrivant dans cette démarche.

Ludivine MARIOT,
Coordinatrice Différent et Compétent
Champagne-Ardenne

Newsletter #3 Différent et Compétent
Champagne-Ardenne • Mars 2017

Directeur de la publication :

José RICHIER

champagne-ardenne@differentetcompetent.org

Comité de rédaction : Ludivine MARIOT

Conception graphique : Laurent DELARUE

Mise en page : Thierry ANTOINE

Coordination Régionale Champagne-Ardenne

Ludivine MARIOT

l.mariot@differentetcompetent.org

tél. : 03.26.68.35.71